VILLE DE CLERMONT FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **15 février 2019 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **quinze février deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 08 février 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Manuela FERREIRA DE SOUSA à Monique BONNET, Dominique ADENOT à Françoise NOUHEN, Louis COUSTÈS à Fabienne MONTEL, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Djamel IBRAHIM-OUALI à Sandrine DUBOC-GEAY, Jean-Pierre LAVIGNE à Edith CANDELIER, Pierre MIQUEL à Jean-Christophe CERVANTES, Florent NARANJO à Marianne MAXIMI, Christian PORTEFAIX à Didier MULLER, Odile VIGNAL à Nicolas BONNET

Excusé(e)s :

Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Arrivée de Mme Géraldine BASTIEN avant le vote de la question n°3 (fin du pouvoir donné à M. Jean-Pierre BRENAS)
Arrivée de Mme Nadia GUERMIT-MAFFRE avant le vote de la question n°4 (fin du pouvoir donnée à M. Jean-Luc BLANC)
A la demande de M. Jean-Luc BLANC, les vœux a) et b) sont regroupés pour former un vœu commun dans lequel est introduite la phrase relative à l'énergie « hydrogène »

Rapport N° 27

ADHESION ANACEJ (ASSOCIATION NATIONALE DES CONSEILS D'ENFANTS ET DE JEUNES)

La Ville de Clermont-Ferrand souhaite porter une attention particulière à la jeunesse en lui donnant une place dans la démocratie locale. Cela signifie favoriser et valoriser l'engagement des jeunes dans la vie de leur Ville et les faire adhérer aux valeurs de la République. En d'autres termes, il s'agit pour la Ville de Clermont-Ferrand, aux cotés des autres acteurs éducatifs, de contribuer à l'apprentissage de la vie collective et la responsabilité citoyenne.

Dans ce cadre, plusieurs actions sont développées, dont une rencontre annuelle avec les délégué.e.s de classe des établissements secondaires et d'apprentissage. Les deuxièmes rencontres ont eu lieu en décembre 2018 et seront reconduites en 2019. Elles consistent à créer des échanges autour du rôle de la Ville en termes de citoyenneté, la vision que les jeunes en ont, leurs préoccupations pour le présent et l'avenir.

Pour accompagner cette démarche, et lui donner un écho important dans le réseau des villes françaises qui s'intéressent à ces questions, la Ville souhaite faire appel à l'ANACEJ.

L'Agence Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes accompagne les collectivités locales dans la mise en place d'instances participatives des jeunes et leur association, à la construction des Politiques Publiques.

Elle promeut le respect de la personne humaine quel que soit son âge, les valeurs de laïcité et de solidarité, le dialogue entre enfants / jeunes / élu.e.s, l'exercice de l'écocitoyenneté, l'éducation à la citoyenneté, le développement de la démocratie locale pour les enfants et les jeunes.

L'adhésion à l'ANACEJ représente un coût de 3 375,76 euros. Cette somme est inscrite au Budget Primitif.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission, de donner un avis favorable à l'adhésion de la Ville de Clermont-Ferrand à l'ANACEJ ainsi qu'à l'engagement de la somme de 3 375,76 euros.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 22 FEV. 2019

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint

Simon POURRET